



DDT 25
Service économie agricole et développement rural
A l'attention de Monsieur Bertrand SAUCE,
Chargé d'études sur les enjeux agricoles territoriaux - Secrétariat de la CDPENAF
EAR/UTAF
Direction Départementale des Territoires du Doubs (DDT)
5 voie Gisèle HALIMI
BP 91169 25043 BESANCON
CEDEX A5 310

CENTRALE SOLAIRE DES CENTAUREES - PC n° 025 005 23 L0002
Représentée par sa Présidente H2air,
29 Rue des 3 Cailloux, 80 000 Amiens

Amiens, le 19/12/2023,

Dossier géré par : Madame Sarah LEMOUTON (slemouton@h2air.fr – 0788531812) et Monsieur Théo MEIER (tmeier@h2air.fr – 0668409262)

Objet : Réponse à l'avis consultatif défavorable de la CDPENAF du 04/04/2024 concernant le projet photovoltaïque des Centaurées, situé sur la commune d'Accolans (25250)

Monsieur le Directeur,

La société Centrale solaire des Centaurées a déposé le 20 novembre 2023 un dossier de demande de permis de construire pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune d'Accolans (25). Votre service nous a adressé un courriel le 15 juillet 2024 contenant l'avis de la CDPENAF rendu dans sa commission du 04 avril 2024.

Vous trouverez dans ce courrier, nos réponses aux différents éléments soulevés dans les motivations de cet avis.

Un projet qui n'apparaît pas comme agricole : un projet d'ENR d'un côté et un projet éventuel de diversification de l'autre, dont le lien ne semble pas avéré.

En complément de la réponse apportée lors des échanges durant la commission, nous vous rappelons le contexte : la société H2air a été sollicitée en 2022 par la commune d'Accolans et le GAEC BOBY pour le lancement d'une étude de faisabilité en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque en synergie avec l'exploitation agricole en place. Les échanges ont porté sur des terrains communaux situés au lieudit « la Chèvre ». Dès la genèse du projet, la dimension agricole a été au cœur de la réalisation du projet des Centaurées. Les différentes parties prenantes ont été concertées tout au long du développement du projet. L'optimisation des usages sur le site de « la Chèvre », et l'accompagnement du projet de diversification du GAEC BOBY avec ce nouvel atelier ovin sont les

objectifs auxquels doit répondre le projet photovoltaïque des Centaurées. Le lien a ainsi été établi de fait, et ce, dès les premiers échanges avec les acteurs du territoire.

Le projet permettra une confortation du revenu de l'exploitant grâce à la mise en place de l'atelier ovin, ainsi que d'autres bénéfices comme la possibilité de réaliser un pâturage en contre-saison l'été, grâce à l'ombrage produit par les tables photovoltaïques. L'enceinte clôturée du projet est également une protection contre le risque de prédation pour les ovins. Les modules photovoltaïques amélioreront le bien-être animal en augmentant le confort thermique et en protégeant le troupeau des aléas météorologiques.

Ainsi, les atouts pour l'activité agricole sont multiples et démontrent une véritable synergie entre les deux activités sur le site.

Les éléments économiques produits pour le bilan financier du projet de diversification agricole maximisent les produits, et minimisent les charges, avec des ratios qui questionnent, en regard des activités similaires.

L'analyse économique réalisée en mai 2023 s'est basée sur un petit atelier ovin (150 mères) extensif pâturant durant 7,5 mois dans l'année.

Les brebis suitées se répartiront sur une surface totale de :

- 20 ha de céréales déprimage et après récolte (pâturage des chaumes) ;
- 20 ha de prairies destinées aux génisses de 1 an (20 génisses sur 40 ha) ;
- 8 ha représentés par la zone du projet solaire.

Le chargement global représente 0.5 UGB/ha pour l'atelier ovin avec un chargement instantané sur la zone du projet qui peut être supérieur en période de plein printemps (3 UGB/ha), sans pour autant remettre en cause la ressource disponible. La durée de pâturage dans le site de projet sera fonction de la disponibilité alimentaire. Une fois le prélèvement complet atteint, les brebis pourront être déplacées sur les prairies affectées aux génisses.

Il existe des exemples de références régionales pour un pâturage hivernal, donc hors période végétative (Cf. Innov'action Intensifier la production ovine à l'herbe grâce au pâturage hivernal et à la complémentarité bovine – 2015 – Pole ovin de Charolles 71).

Concernant le bilan financier, l'analyse s'est volontairement portée sur une approche minimaliste avec un taux de prolificité de 1.1 et un taux de productivité de 0.93 représentatifs des élevages herbagers peu performants (cf. Référentiel technico-économique ovin-viande Bourgogne Franche-Comté – conjoncture 2020-2021 – IDELE).

S'agissant des produits considérés comme maximisant, H2air s'est basé sur des indicateurs de prix de mai 2023, soit pour des agneaux de 20 kg à 170 € (Cf. INTERBEV – état généraux alimentation – mai 2023). Nous avons considéré un montant de 12% inférieur pour prendre en compte les aléas conjoncturels (actuellement les prix s'élèvent à 180 €).

Enfin, les charges ont été évaluées selon des références technico économiques en élevage ovin, dont le référentiel technico-économique de Bourgogne Franche Comté en 2020/2021. Nos estimations évaluent à 12 480 € de charges pour un lot de 150 brebis, soit 83.2 €/brebis, ce qui est bien supérieur au référentiel technico économique cité précédemment.

De la même manière les éléments de constitution du cheptel et de valeur d'inventaire sont inférieurs à ceux indiqués dans le référentiel technico-économique régional. L'évaluation dans le cadre du plan de gestion qui met en avant des prix d'achat dans la valeur supérieure des références et prix de vente dans la marge inférieure des références régionales.

Ainsi, les hypothèses qui ont été utilisées pour le calcul de ce bilan restent modestes et démontrent pour autant un bilan à l'équilibre.

A noter que le détail du bilan financier pour le futur atelier est accessible en annexe de l'Etude Préalable Agricole (EPA), déposée le 20 novembre 2023. Nous sommes disponibles pour toute demande d'information complémentaire à son propos.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Sarah LEMOUTON

Responsable de projet solaire, H2air

DocuSigned by:

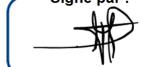
4972C933D286424...



H2air SAS
29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
Tel : 03 22 80 01 64 - Fax : 03 22 72 61 84
502 009 061 000 57 - TVA FR54502009061

Théo MEIER

Responsable de projet solaire, H2air

Signé par :

5A6600E230B2483...



H2air SAS
29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
Tel : 03 22 80 01 64 - Fax : 03 22 72 61 84
502 009 061 000 57 - TVA FR54502009061